

1. Une SEGPA qu'est-ce que c'est ?

EGPA

SEGPA : Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté

Les SEGPA accueillent des élèves présentant des « difficultés graves et persistantes auxquelles

n'ont pu remédier les actions de prévention, d'aide et de soutien. » (Circulaire du 28/10/2015).

EREA

EREA : Etablissement Régional d'Enseignement Adapté qui accueille les mêmes élèves, en externat ou en internat, à partir de la 6ème.

Avec l'accord de la famille, la démarche d'orientation comporte 2 phases :

- pré-orientation en SEGPA en fin de CM2

- orientation en SEGPA en fin de sixième

C'est la Commission Départementale d'Orientation en Enseignement Adapté (CDOEA) qui valide ou non l'orientation. Pour les élèves en situation de handicap, la Commission des Droits de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) est saisie.

Les objectifs de SEGPA

La SEGPA a pour objectif la réussite du plus grand nombre d'élèves.

Chaque division ne doit pas, dans la mesure du possible, excéder 16 élèves.

Les élèves scolarisés en SEGPA

Les élèves orientés en SEGPA ne maîtrisent pas toutes les compétences et connaissances définies dans le socle commun et présentent des lacunes importantes.

NB : la SEGPA n'a pas vocation à accueillir des élèves au seul titre de troubles du comportement ou de difficultés directement liées à la compréhension de la langue française.

En SEGPA, les élèves poursuivent leurs apprentissages en préparant leur projet professionnel.

L'enseignement en SEGPA

L'enseignement s'appuie sur les programmes et les compétences visés au collège.

Il s'agit d'instaurer un climat de confiance et un contexte pédagogique stimulant : méthodes et

démarches pédagogiques spécifiques, répondant aux besoins spécifiques des élèves.

Les élèves peuvent être inclus individuellement dans des classes ordinaires pour une ou plusieurs disciplines.

Les élèves bénéficient d'ateliers en lien avec des champs professionnels, et de stages professionnels dès la 4ème

Pour aller plus loin :

<https://eduscol.education.fr/1184/sections-d-enseignement-general-et-professionnel-adapte>